## Convocation aux épreuves écrites :

. La liste des convocations des candidats aux épreuves écrites du CRFPA de notre IEJ figurent sur ce lien : convocations  aux écrits du CRFPA 2020

. Les épreuves écrites de l'examen d'entrée au CRFPA 2020 se dérouleront Paris Expo, 1 place de la Porte de Versailles, Entrée porte A, Pavillon 7, 75015 PARIS.

. La Faculté étant fermée jusqu'à nouvel ordre, les cartes d'étudiants ne sont pas accessibles et votre pièce d'identité sera donc requise pour vous présenter à l'examen du CRFPA.

**Attention :**

- Les candidats seront convoqués pour 12h00 sur site devant le pavillon 7.
- Les candidats recevront les consignes relatives à l'épreuve du jour à compter de 12h30 une fois installés à leur table d'examen et numérotée comme figurant sur leur convocation. Ils devront reporter sur leurs copies d'examen leur n° de candidat/place en haut à gauche de la page de garde, en plus des mentions de l'intitulé de la matière et nom/prénom dans la partie à cacheter.
- Les candidats bénéficiant d'un tiers-temps majoré au vu de leur situation médicale et déjà validé, devront se munir de leur PAEH les jours d'examen -voir Inscriptions Pédagogiques- et seront dirigés sur place à un endroit spécifique fléché "PAEH" pour y patienter jusqu'à que leur surveillant les conduise à leur salle d'examen. Ils devront aussi reporter sur leurs copies d'examen leur n° de candidat/place -voir infra-.
- Les candidats devront se rendre chaque jour sur leur lieu d'examen munis de leur propre masque et devront obligatoirement le revêtir lors de leurs déplacements sur place. Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition.
- Les boules quies et les appareils connectés sont interdits pendant les épreuves, ces derniers devant être éteints et rangés dans les sacs mis au pied de leur table d'examen.
- La note de 0/20 serait attribuée à un(e) candidat(e) qui aurait composé dans une matière autre que celle pour laquelle il/elle serait inscrit(e).